Publié le 4 juin 2021

Relance de l’économie, les Epl d’Occitanie sont prêtes à agir pour préparer le monde de demain

C’était une rencontre très attendue par les adhérents, pressés de « relancer la machine » après une trop longue parenthèse sanitaire qui a mis notre économie sous cloche. Le 2 juin dernier au Centre de Congrès Pierre-Baudis à Toulouse, et sous la présidence de Didier Aldebert, la Fédération des Epl d’Occitanie réunissait ses adhérents et partenaires pour plancher sur les opportunités offertes par les multiples dispositifs de soutien initiés ces derniers mois par le gouvernement et le groupe Caisse des Dépôts.

L’occasion d’y voir plus clair dans le maquis des aides avec deux invités de marque : **Romain Gareau**, Sous-Préfet à la Relance auprès du Préfet de la région Occitanie, et **Annabelle Viollet**, Directrice régionale de la Banque des Territoires.

Comme il a été rappelé en préambule, l’Occitanie figure parmi les régions de métropole qui bénéficient le plus du Plan de relance, chiffres à l’appui, et c’est aussi certainement la région où les Epl sont les mieux associées au pilotage territorialisé, notamment par le biais des contacts avec les services déconcentrés de l’Etat.

Doté d’une enveloppe de 100 milliards d’euros à exécuter sur la période 2021/2022, **France Relance poursuit une ambition contra-cyclique évidente** : soutenir l’investissement public et privé, dans une période où il est contraint. Une telle manne attire toutes les attentions, mais les critères d’éligibilité et les process d’instruction des dossiers peuvent le rendre complexe à appréhender, du moins en apparence.

Ecologie, compétitivité et cohésion

C’est que les axes de financement sont clairement définis, en **cohérence avec NextGenerationEU**, le programme destiné à reconstruire l’Europe de l’après-Covid 19 : une Europe plus verte, plus numérique et plus résiliente. C’est également le sens de France Relance, qui repose sur trois volets principaux de refondation de la société : l’écologie, la compétitivité et la cohésion.

Le plan est donc ciblé, et surtout, seuls les projets réellement matures peuvent bénéficier d’un effet de levier. Car comme l’a rappelé le sous-préfet, **« le plan de relance, c’est la relance maintenant, pas dans 2 ans » !** Premier partenaire de l’économie mixte, le groupe Caisse des Dépôts a toujours su adapter et enrichir son offre pour « coller » aux besoins des Epl et jouer le rôle d’un tiers de confiance très apprécié. Avec la crise sanitaire, **la Banque des Territoires a une nouvelle fois fait la preuve de son agilité** en annonçant son soutien aux projets d’investissements portés par les collectivités et bien sûr par leurs Epl.

Annabelle Viollet a ainsi pu développer les différentes mesures mises en place pour accompagner les Epl au cœur de la tempête sanitaire, à travers des dispositifs d’urgence (études flash, configuration des PMT, études amont de faisabilité…), et plus récemment pour préparer l’après Covid : soutien aux Epl d’exploitation d’équipements touristiques, création de foncières tourisme et de foncières de redynamisation de centre-ville, extension des titres participatifs aux Sem immobilières, etc.

Un dialogue riche et constructif, salué par les adhérents, qui est amené à se poursuivre dans les mois à venir. **Rendez-vous pour un point d’étape au Congrès national des Epl au MEETT de Toulouse du 12 au 14 octobre prochain. A vos agendas !**